



Conservatoire de musique,
de danse et d'art dramatique
du Pays de Montbéliard



PROJET D'ETABLISSEMENT



Entre tradition et innovation

*un Conservatoire
nouvelle génération*

Version abrégée
du projet voté le 29 mars 2018

2017 - 2023





Table des matières

AVANT-PROPOS	5
INTRODUCTION.....	6
PRÉSENTATION DU CONSERVATOIRE	7
PREMIÈRE PARTIE : ETAT DES LIEUX, DIAGNOSTIC	9
PÉRIMETRE DU DIAGNOSTIC	10
A/ OPPORTUNITE	10
B/ METHODOLOGIE.....	10
ETAT DES LIEUX.....	11
A/ CONTEXTE GENERAL ET SPECIFIQUE	11
1. <i>Historique des établissements d'enseignement artistique</i>	11
2. <i>Le Pays de Montbéliard au cœur d'un territoire en pleine mutation</i>	12
3. <i>Le Conservatoire et l'offre d'enseignement artistique dans le Doubs</i>	13
4. <i>Le Conservatoire dans son environnement territorial</i>	13
B/ L'ACTIVITE DU CONSERVATOIRE	14
1. <i>Missions principales – objectifs – résultats</i>	14
2. <i>Les effectifs du conservatoire : évolution et répartition</i>	15
3. <i>Eléments budgétaires</i>	17
4. <i>Conclusion</i>	18
ANALYSE	19
A/ LE TABLEAU SWOT	19
B/ QUESTIONNEMENT ANALYTIQUE.....	20
C/ LES QUATRE ENJEUX STRATEGIQUES	20
DEUXIEME PARTIE : ENJEUX, orientations stratégiques, objectifs opérationnels	21
A/ ENJEU D'EDUCATION	22
B/ ENJEU D'ATTRACTIVITE ET DE RAYONNEMENT	22
C/ ENJEU DE COHESION SOCIALE	20
D/ ENJEU DE TERRITORIALITE.....	20
VISION STRATÉGIQUE	24
CONCLUSION	25
TROISIEME PARTIE : FICHES actions – projets phares – thématiques	27
A/ TABLEAU DE RECENSEMENT DES FICHES PAR ENJEU	28
B/ RECENSEMENT DES FICHES.....	29
C/ FICHE « <i>REPENSER LE PROJET PEDAGOGIQUE POUR ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE PARADIGME</i>	30
.....	





AVANT PROPOS

Le précédent projet d'établissement du Conservatoire du Pays de Montbéliard valait pour la période 2007 – 2012. Dès septembre 2013 et à la faveur d'une nouvelle direction, une réflexion et des débats se sont engagés au sein des pôles et des départements pédagogiques en vue de l'élaboration d'un nouveau projet pour une période se projetant jusqu'en 2018. Des groupes de travail et de concertation (voir annexe « méthodologie ») se sont réunis par thématique et selon une feuille de route permettant à chacun d'avancer des propositions et des remarques.

Toutefois, différents imprévus (problèmes de locaux, fermeture du Bâtiment de l'Horloge, réforme des rythmes scolaires, restructuration des services, réforme territoriale, décret n° 2013-748 du 14 août 2013 relatif à l'allongement du délai d'instruction des demandes de classement) sont venus freiner l'avancée du projet. Une nouvelle mandature avec de nouvelles orientations politiques, une réorganisation des services au sein de la direction générale et des périmètres territoriaux redessinés (Grande région, pôle métropolitain, Loi NOTRé) nous ont conduits à actualiser puis à recomposer le Projet à horizon 2023.

Pendant toute cette période, l'établissement a suivi une ligne directrice sans projet formalisé mais avec le souci de prolonger sa dynamique et d'inscrire durablement son développement en s'appuyant sur les documents référents suivants :

- Le rapport d'inspection du Ministère de la Culture (DGCA - 2009 - 2010)
- Le Schéma culturel et le Projet d'agglomération (2009 - 2020)
- Le Projet de candidature pour le recrutement au poste de directeur du CRD : « *Pour une nouvelle approche managériale et partenariale* » (Thierry Perrout - 2010)
- Le Projet en collectivité commandé par la Direction Générale dans le cadre de la Certification INET : « *Quelle place pour le Conservatoire dans l'espace culturel communautaire ?* » (Th. Perrout - INET, Institut National des Etudes Territoriales – Promotion Parker Follet 2010)
- Le dossier professionnel présenté au concours de directeur d'établissement d'enseignement artistique: « *Un projet pour l'établissement* » (Th. Perrout - Centre de Gestion 2012)
- Le Mémoire présenté pour le Master « *Management et gestion publics* » : « *Le paradigme culturel d'un nouvel art de gouvernance* » (Patrick Froesch - Sciences Po. - 2014)
- Feuilles de routes annuelles et suivi des différents textes ministériels

Au delà des problématiques directement liées à l'enseignement spécialisé et à la gestion pédagogique et administrative interne, le présent projet a tenu à prendre en compte les nouveaux défis posés par les orientations nationales et locales et à se situer dans les perspectives ouvertes par les réformes et les évolutions les plus récentes.

Par conséquent, il convient de lire le Projet, non pas comme un document figé et définitif mais comme un ensemble de propositions prospectives et innovantes visant à mener le Conservatoire du Pays de Montbéliard vers son avenir et à lui faire porter une ambition à la mesure de son potentiel.



INTRODUCTION

En application de l'Arrêté du 15 décembre 2006 qui fixe les critères du classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique, le Conservatoire du Pays de Montbéliard présente son nouveau « Projet d'établissement » préalable à sa demande de renouvellement de classement « à rayonnement départemental » par l'Etat.

La rédaction du Projet d'Etablissement relève des prérogatives de la direction du conservatoire en collaboration et avec les contributions de toutes celles et ceux qui souhaitent s'impliquer. Le document final est soumis à la validation des élus du Conseil communautaire qui ont vocation à se l'approprier, à en faire un levier de politique publique et un outil partagé au service des habitants de leur commune.

Le Projet définit des objectifs prioritaires, des principes d'action et des orientations stratégiques qui peuvent guider l'évolution du Conservatoire durablement tout en le gardant réactif aux changements, aux opportunités et aux contraintes. Il est l'occasion de faire un point sur l'existant, de revenir sur les actions développées antérieurement, de les réinterroger, de les réactualiser en y apportant de nouvelles idées, de nouvelles propositions. Il ouvre surtout des perspectives nouvelles donnant libre cours aux initiatives innovantes ou aux projets nouveaux.

Le Projet apporte une « vision », celle d'un développement possible et durable. Il est contextualisé dans la réalité sociologique et économique du territoire mais aussi dans l'environnement éducatif, social et culturel partagé avec d'autres structures comme celles relevant de l'Education Nationale, de l'éducation populaire, du monde associatif et de la pratique amateur, des services à la personne, des communes ou des lieux de création et de diffusion professionnels.

Intitulé « **entre tradition et innovation, un conservatoire nouvelle génération** », il est chapitré en trois parties qui s'articulent entre elles, et complété de documents annexes :

- **PARTIE 1** : état des lieux avec éléments contextuels, statistiques et historiques, base de la réflexion, du diagnostic et de l'étude prospective qui s'ensuit.
- **PARTIE 2** : proposition d'objectifs opérationnels autour de 4 enjeux stratégiques :
 1. **Enjeu d'éducation**
 2. **Enjeu d'attractivité et de rayonnement**
 3. **Enjeu de cohésion sociale**
 4. **Enjeu de territorialité**
- **PARTIE 3** : présentation de **Fiches actions**, en recto/verso, de **Fiches thématiques**, regroupées par thèmes transversaux et de **Fiches projets phares**.

Sur la base de ce nouveau projet, le Conservatoire, sans faire table rase du passé, souhaite continuer à transmettre, à valoriser et donc à « conserver », les traditions, les savoirs et les savoir-faire liés au patrimoine artistique dont il est le dépositaire historique et légitime. Il souhaite aussi « vivre avec son temps », « être de son époque » et, au-delà de ses missions de service public, faire émerger de nouvelles générations d'élèves qui, à leur tour, vont créer, innover, inventer, produire, faire vivre et inscrire ce bien commun dans sa modernité.

Entre histoire et contemporanéité, **entre tradition et innovation**, il s'agit de mettre en œuvre le projet qui fera de cette institution, un établissement tourné vers son futur, et, d'ériger au cœur des mutations et des révolutions conjoncturelles ou conceptuelles, le Conservatoire du Pays de Montbéliard comme modèle d'un **conservatoire « nouvelle génération »**.

Thierry Perrout
Directeur du Conservatoire



PRESENTATION DU CONSERVATOIRE



STATUT



Etablissement intercommunal d'enseignement artistique, classé à *rayonnement départemental* par l'Etat et placé sous son contrôle pédagogique, le Conservatoire du Pays de Montbéliard est **un service public porté par la Communauté d'Agglomération** au titre de sa compétence « *gestion de l'enseignement musical contrôlé par l'État* ».

MISSIONS



Placé sous la double tutelle du Ministère de la Culture et de la Collectivité Publique Territoriale, **le Conservatoire a pour missions premières** :

- l'organisation et la gestion de l'enseignement artistique spécialisé avec pour objectif prioritaire la sensibilisation et la formation des amateurs aux différentes pratiques artistiques et culturelles,
- la formation préprofessionnelle ou de perfectionnement ouvrant l'accès et préparant aux filières de l'enseignement supérieur et aux métiers de l'art, du spectacle vivant et de la culture,
- la participation à l'éducation artistique et culturelle pour tous.

ENJEUX ET OBJECTIFS



Le Conservatoire a construit son projet d'établissement autour de **quatre enjeux stratégiques majeurs** liés à :

- ❖ l'éducation,
- ❖ l'attractivité et le rayonnement
- ❖ la cohésion sociale,
- ❖ la territorialité.



Le Conservatoire cherche à favoriser **sous tous les angles** :

- ❖ l'action et la médiation culturelle,
- ❖ la création et la diffusion artistiques,
- ❖ la préservation et la valorisation du patrimoine,
- ❖ le lien social par la pratique artistique.



OFFRE DE SERVICE



Ouvert sur l'ensemble des expressions artistiques, le conservatoire propose un *enseignement spécialisé* complet en musique (tous instruments et voix, formation et culture musicale et générale, composition et création), danse (ancienne, classique et contemporaine) et art dramatique en cursus ou hors cursus pour tous publics et sur différents sites.

Il participe à l'*Education Artistique et Culturelle* à travers des actions essaimant sur tout le territoire : interventions en milieu scolaire, classes à horaires aménagés, sensibilisation, chœurs et orchestres d'enfants, petite enfance, activités périscolaires, conférences, production et diffusion de concerts et de spectacles.

PARTENARIATS

Pôle ressource au cœur de l'aménagement de l'espace culturel communautaire, il développe des partenariats ponctuels sur projets ou récurrents dans le cadre de conventions avec :

- les associations de pratique artistique amateur,
- l'Education Nationale et les universités,
- les structures professionnelles de diffusion (Scène Nationale, Moloco, CCN) à vocation culturelle (musées, médiathèques) ou socio-culturelle (MJC, Francas, CCAS).



©Stéphanie Durbic

RESSOURCES ET MOYENS



Fort d'une équipe pédagogique, technique et administrative hautement qualifiée, il met à disposition de ses usagers et de ses publics ses compétences et son expertise, un important parc instrumental en location ou en prêt ainsi qu'un centre de documentation, de ressources et de conseil.

**Une moyenne de 1600 élèves inscrits. 95 enseignants.
1456 heures de cours dispensées par semaine.**

Son offre de service public s'étend sur tous les jours de la semaine et sur tous les temps de l'enfant et de l'adulte, sur tout le territoire de l'agglomération pour **+ de 17 000 personnes/an.**

DOCUMENTATION

- Des fonds historiques,
- Un espace dédié enfance jeunesse,
- des ordinateurs en libre accès,
- Du conseil et de l'accompagnement,
- Des animations, des expositions, des actions,
- 15000 partitions, 2100 livres, 2900 disques et 700 vinyles, 450 DVD en prêt ou à la consultation.





Première Partie

Etat des lieux Diagnostic



Périmètre du diagnostic

A/ Opportunité

Les conservatoires assument une mission première de formation aux pratiques artistiques qui ont pour corollaire direct et indispensable une mission de développement culturel territorial. Dans le cadre de leur études contextuelles, ils apparaissent comme la résultante non généralisable de monographies locales, de politiques culturelles, économiques et sociales locales, ainsi que de particularités et de spécificités constatés dans des contextes spatiaux, temporels et culturels très hétérogènes.

C'est pourquoi la rédaction d'un projet d'établissement reste une démarche spécifique croisant les orientations choisies par l'établissement lui-même et celles souhaitées ou impulsées localement par les élus au titre d'une politique publique culturelle dont ils ont la charge. La phase de diagnostic interne engagée dès 2011 a révélé le considérable développement du Conservatoire du Pays de Montbéliard et la rapide diversification de ses activités sur les dernières années écoulées. L'occasion est ici donnée de faire un point, à ce moment de son histoire, pour dessiner son avenir et renouveler son projet à court et plus long terme.

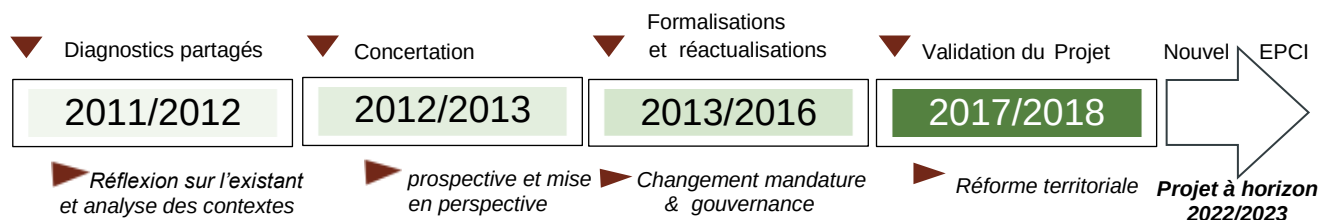
B/ Méthodologie

Le Conservatoire s'est lancé dans un processus d'élaboration de son Projet en associant tout le personnel du Conservatoire, les usagers et leurs représentants (élèves, parents), la direction générale des services, les partenaires et les élus avec pour objectifs de :

- Formuler un diagnostic (Bilan contextuel et SWOT)
- Définir une orientation stratégique,
- Identifier des enjeux réalistes et mobilisateurs,
- Construire des actions à décliner sur différentes échelles,
- Imaginer des projets nouveaux,
- Prévoir des outils de suivi, d'évaluation et de capitalisation des actions,
- Faire valider, diffuser et partager le Projet d'établissement en interne et en réseau.

Méthodologie en 4 phases :

DIAGNOSTIC & FORMALISATION			PUBLICATION
PHASE 1 PREPARATION	PHASE 2 CONCERTATION	PHASE 3 REDACTION	PHASE 4 VALIDATION
Information, méthodes d'organisation, feuilles de route, recensement de textes cadres et référents.	Consultations, groupes de travail, bilans partagés, prospective et avancement de propositions.	Collecte des données, plan et chapitrage, écriture du projet, mise en forme, relectures et corrections.	Présentation du Projet et Validation sur délibération du Conseil de communauté.





Etat des lieux

A/ Contexte général et spécifique

1. Historique des établissements d'enseignement artistique

Le réseau des conservatoires

La structuration du réseau national des établissements d'enseignement artistique s'étale sur plus de deux siècles d'histoire de France, entre évolutions et circonvolutions, de 1792, date de la première institution musicale et des premiers « conservatoires » jusqu'à nos jours.

Depuis la fin des années 1960, l'organisation de l'enseignement public de la musique, dit « *enseignement spécialisé* », a été élaborée au niveau national sous l'impulsion du ministère de la Culture à qui il appartient d'orienter, à l'échelle nationale et dans un contexte européen, un enseignement artistique spécialisé de qualité, lisiblement organisé sur le territoire.

Les **schémas d'orientation pédagogique** de 1984, 1992 et 1996 puis la **Charte de l'enseignement artistique spécialisé** de 2001 ont clarifié les différentes missions des établissements concernés. Le **schéma d'orientation pédagogique de l'enseignement initial de la musique**, publié en 2008 puis les autres schémas pour la danse et le théâtre et plus récemment pour les filières voix, constituent aujourd'hui les documents de référence pour l'ensemble des enseignants, directeurs et élus.

La loi relative aux libertés et aux responsabilités locales (loi n°2004-809 du 13 août 2004 - chapitre III, articles 101 et 102) et ses textes d'application clarifient les compétences des collectivités en matière d'enseignement. Ainsi, aux côtés de l'État, les communes, départements et régions constituent des partenaires de premier plan.

Déconcentration et décentralisation : l'Etat transfère et délègue ses compétences

Déconcentration et décentralisation sont étroitement liées depuis la réorganisation territoriale engagée au début des années 80. Elles ont développé l'autonomie des collectivités tout en régulant leurs interactions et créé des conditions de coopération, de mutualisation et de partenariat propices à l'envol des politiques culturelles. L'objectif restant pour l'Etat de faire de la culture un ferment de démocratie, de développement territorial et d'émancipation.

L'article L. 216-2 du Code de l'Éducation décrit la répartition des compétences en matière d'enseignement artistique telle qu'elle a été prévue par la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales (articles 11, 101 et 102) ainsi que la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (article 51).

Compétences générales

Les établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique dispensent un enseignement initial, sanctionné par des certificats d'études, qui assure l'éveil, l'initiation, puis l'acquisition des savoirs fondamentaux nécessaires à une pratique artistique autonome, à vocation professionnelle ou amateur. Ils participent également à l'éducation artistique des enfants d'âge scolaire. Ils peuvent proposer un enseignement préparant à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique dans le domaine du spectacle vivant. Ils peuvent délivrer un diplôme national. Leur mission est également la formation des amateurs et le développement de leur pratique. À ce titre, ces établissements apportent, avec leurs enseignants, leur concours aux actions conduites en matière d'éducation artistique et culturelle.

Ces établissements relèvent de l'initiative et de la responsabilité des différentes collectivités territoriales dans les conditions définies ci-dessous :

Les communes

Les communes et leurs groupements organisent et financent les missions d'enseignement initial et d'éducation artistique de ces établissements. Les autres collectivités territoriales ou les établissements publics qui gèrent de tels établissements, à la date de publication de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, peuvent poursuivre cette mission.

Le département

Le département adopte un schéma départemental de développement des enseignements artistiques dans les domaines de la musique, de la danse et de l'art dramatique. Ce schéma a pour objet de définir les principes d'organisation des enseignements artistiques, en vue d'améliorer l'offre de formation et les conditions d'accès à l'enseignement. Le département fixe au travers de ce schéma les conditions de sa participation au financement des établissements d'enseignement artistique au titre de l'enseignement initial.

La région

La région organise l'enseignement préparant à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique dans le domaine du spectacle vivant. Elle peut participer à son financement dans des conditions précisées par convention avec les collectivités gestionnaires des établissements, après concertation dans le cadre de la conférence territoriale de l'action publique (CTAP). En concertation avec les collectivités concernées et après avis de la conférence territoriale de l'action publique, la région peut adopter un schéma régional de développement des enseignements artistiques en musique, danse et théâtre.

L'État

L'État procède au classement des établissements en catégories correspondant à leurs missions et à leur rayonnement régional, départemental, intercommunal ou communal. Il définit un schéma national d'orientation pédagogique dans le domaine de l'enseignement public spécialisé de la musique, de la danse et de l'art dramatique. Il définit également les qualifications exigées du personnel enseignant et des directeurs de ces établissements et assure l'évaluation de leurs activités ainsi que de leur fonctionnement pédagogique. Il apporte une aide technique à l'élaboration du contrat de plan de développement des formations et de l'orientation professionnelle et des schémas départementaux et régionaux.

2. Le Pays de Montbéliard au cœur d'un territoire en pleine mutation

Le Pays de Montbéliard de 29 à 72 communes

Le territoire du Pays de Montbéliard comptait, en 2016, 118 000 habitants répartis sur 180 km² dont seulement 30% urbanisés. Le Pays de Montbéliard est administré par la première Communauté d'Agglomération créée en France, composée jusqu'en fin 2016 de vingt-neuf communes.

Premier pôle économique de Franche-Comté, le Pays de Montbéliard est une terre d'excellence industrielle qui a donné naissance à un tissu économique dense autour de PSA-Sochaux, plus grand centre automobile français (10 000 salariés en 2015). Depuis quelques années, s'affirme une politique qui cherche à développer de nouveaux secteurs économiques et à renouveler l'image du territoire.

1^{er} janvier 2017 : application de la Loi NOTRé :

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les habitants du Pays de Montbéliard vivent sur un territoire deux fois plus vaste (passant de 180 à environ 450 km²), et plus peuplé (près de 150 000 habitants) qu'auparavant. A son cœur industriel basé à Montbéliard et Sochaux, il associera le monde rural pour former une agglomération plus forte économiquement grâce aux apports du tourisme vert ou au développement des filières agricoles.¹

¹ MonA, le magazine trimestriel de Pays de Montbéliard Agglomération – Printemps 2016.



3. Le Conservatoire et l'offre d'enseignement artistique dans le Doubs²

La structuration de l'offre d'enseignements artistiques du département du Doubs repose à :

- 88% sur les écoles, ateliers, sections de musiques, de théâtre ou de danse associatives,
- 8% sur les structures à vocation et financement intercommunal,
- **4% sur les établissements d'enseignement artistique classés.**

Le *Pays de Montbéliard* apparaît comme le deuxième pôle d'enseignement artistique du département, comptant à lui seul 19,01 % des élèves inscrits dans le Département.

En 2016 : **46 écoles de musique** dans le Doubs et **3 conservatoires** classés par l'Etat : Besançon, Montbéliard et Pontarlier.

4. Le Conservatoire dans son environnement territorial

L'ancrage territorial du conservatoire se traduit à différents niveaux d'intervention et dans de nombreuses actions partenariales :

- Sur l'ensemble du territoire de l'agglomération :
 - Actions de sensibilisation et de démocratisation (EAC),
 - Saison culturelle dense et diversifiée,
- Réseau des conservatoires classés de Franche-Comté,
- Classes à horaires aménagés en REP+ (du CE2 à la 3^{ème}),
- Partenariats avec :
 - des harmonies et écoles de musique,
 - des associations de pratique amateur,
 - des structures Petite Enfance,
 - des structures d'éducation populaire,
 - l'Université de Franche-Comté,
 - la Scène nationale,
 - la Scène de musiques actuelles,
 - l'Orchestre Victor Hugo,
 - Le Centre Chorégraphique National

La création au 1^{er} janvier 2017 d'un nouvel EPCI rassemblant 72 communes (dont 43 nouvelles) pose la question de l'évolution de ce maillage territorial.

² Diagnostic de l'enseignement artistique musique, danse et théâtre dans le département du Doubs – Le Doubs – juillet 2007 (*chiffres les plus récents disponibles*)



B/ L'Activité du Conservatoire

1. Missions principales – objectifs – résultats

Tableau récapitulatif (base 2015)

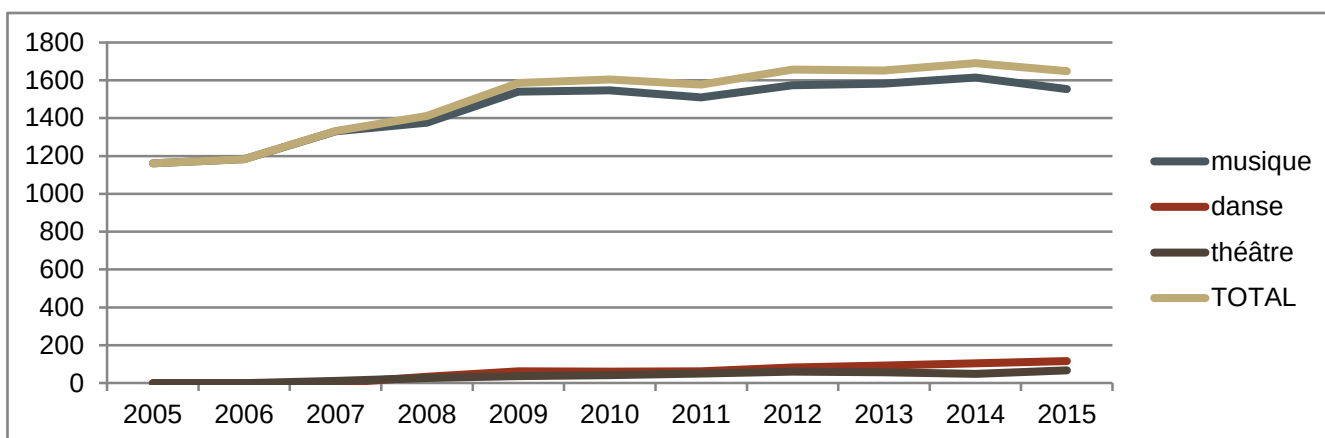
Missions	Objectif(s)	Résultat(s)
ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	Proposer une offre d'enseignement large, riche et diversifiée et faciliter l'accès au plus grand nombre	1648 élèves inscrits (sans double compte) dans trois spécialités : • Musique : 1554 • Danse : 117 • Théâtre : 68 80% des élèves ont moins de 20 ans, Ages : entre 3 et 83 ans.
	Sensibiliser et former des futurs amateurs ou préprofessionnels aux différentes pratiques artistiques et culturelles	1417 heures enseignées/semaine, dont : • 272 disciplines et cours différents • 173 modules de cycle 2 • 31 modules de culture musicale (cycle 3 et COP) • 35 pratiques collectives régulières différentes proposées • Classes à horaires aménagés en zone REP+ (du CE2 au CM2 et de la 6^e à la 3^e) • Partenariat avec l'Université de Franche-Comté (Master son et multimédia, UV optionnelle UTBM)
	Contribuer au développement quantitatif et qualitatif des pratiques amateurs et des enseignements de proximité	Conventions avec les harmonies : 196 élèves 7 conventions Chœurs d'enfants : 313 enfants 25 chœurs dans 20 communes et quartiers (5 QPV), Actions Petite Enfance : 205 enfants 8 conventions sur 5 communes Orchestre des enfants des quartiers : 100 enfants. 4 ensembles sur 4 quartiers prioritaires : → orchestre symphonique
	Participer à l'Education Artistique et culturelle en temps scolaire et périscolaire	Actions de sensibilisation : 750 enfants 33 classes sensibilisées dans 5 écoles sur 3 communes, 22 projets différents, 4 temps de rencontre, 11 restitutions et prestations en concert, Autres actions milieu scolaire : 1797 enfants
ACTION CULTURELLE et DIFFUSION ARTISTIQUE	Rendre la culture plus lisible, plus visible, plus accessible	120 manifestations / 23 communes : concerts artistes/enseignants, projets, heures musicales et auditions d'élèves, actions et sensibilisation en milieu scolaire, stages, classes de maître, conférence Université Ouverte etc... Fréquentation public en 2015 : + de 16 000 personnes ont assisté à une action du Conservatoire sur le territoire de l'agglomération et sur l'Aire Urbaine (+ manifestations en région et prestations à l'étranger : Italie, Chine, Etats Unis). 64 actions en milieu scolaire : 3644 élèves, 166 classes interventions, sensibilisation, diffusion, projets spécifiques Maillage territorial Rayonnement et attractivité Actions tous publics
	S'affirmer comme pôle ressource ouvert à tous les publics et à toutes les pratiques artistiques	
	Se définir comme lieu de projets partagés et participer activement à la politique culturelle de territoire	
	Favoriser sous tous les angles l'action culturelle, la sensibilisation, l'éducation et la médiation	



2. Les effectifs du conservatoire : évolution et répartition

- Les effectifs ont augmenté de 30 % entre 2006 et 2009 (période correspondant également à la création des classes de théâtre puis de danse) puis se sont stabilisés entre 1550 et 1650 élèves.

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
musique	1161	1184	1330	1376	1540	1547	1509	1574	1582	1615	1554
danse	0	0	0	34	63	61	62	83	92	104	117
théâtre	0	0	11	26	37	42	51	60	57	49	68
TOTAL	1161	1184	1332	1412	1586	1604	1577	1657	1652	1690	1648

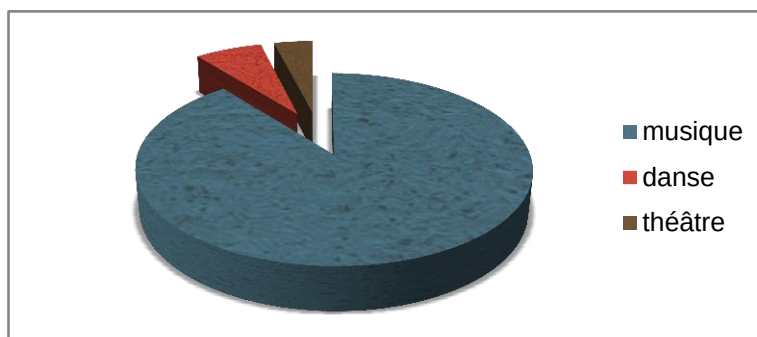


Evolution et répartition des élèves inscrits entre 2005 et 2015

- Elèves inscrits en 2015 :**

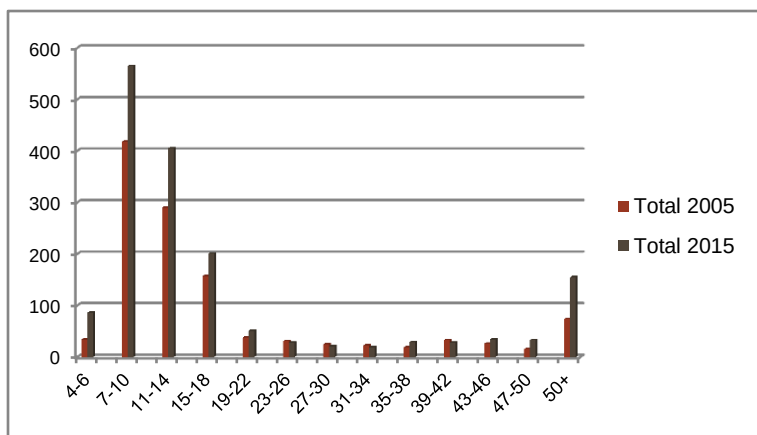
89 % en musique,
7% en danse,
4 % en théâtre.

N.B. Quelques élèves sont inscrits simultanément dans plusieurs spécialités.



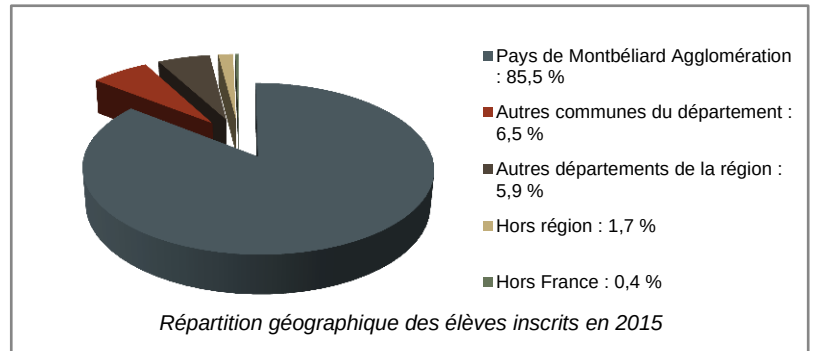
Répartition en musique, danse et théâtre des élèves inscrits en 2015

- 80% des élèves ont moins de 20 ans
- L'augmentation du nombre d'élèves entre 2005 et 2015 profite surtout aux élèves de moins de 20 ans et, de façon mécanique, aux adultes de plus de 50 ans.



Graphique comparatif des âges des élèves inscrits : en 2005 et en 2015

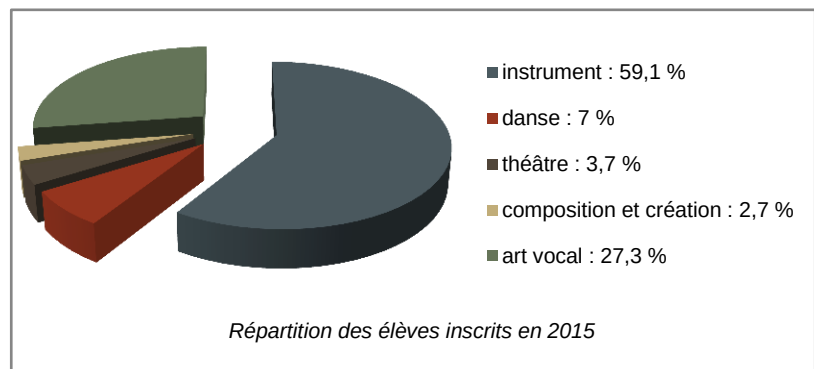
- Plus de 85 % des élèves inscrits au conservatoire habitent l'agglomération.
- La forte augmentation entre 2005 et 2010 a surtout bénéficié aux enfants de l'agglomération tout en étant également sensible au sein du Doubs et des départements limitrophes.



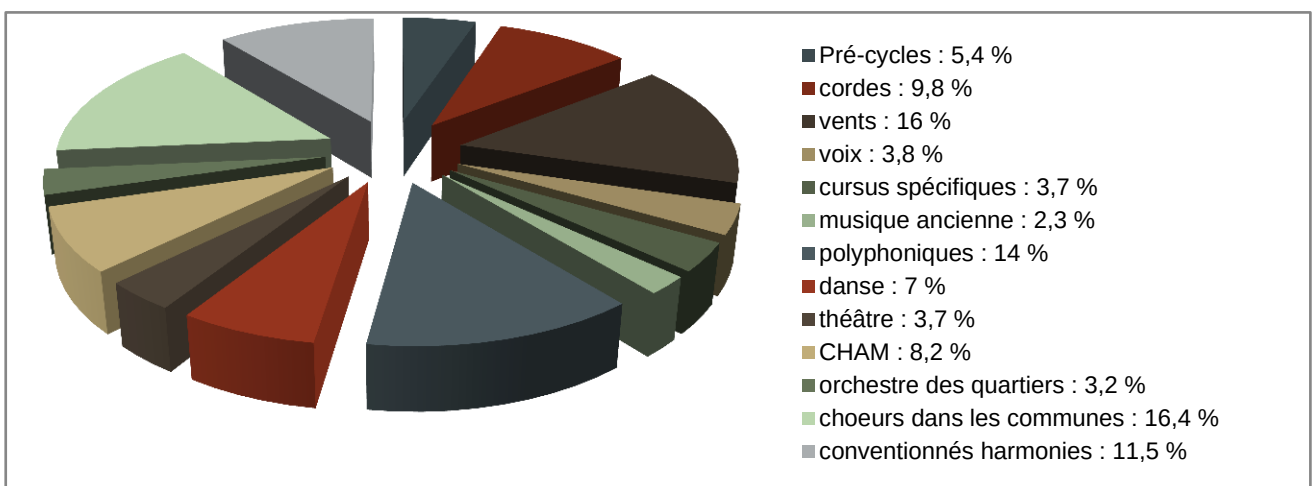
Répartitions des élèves au sein de l'établissement

Le conservatoire est jusqu'à maintenant organisé en 7 Pôles (Scolarité, enseignements et pratiques, composition et écriture, art vocal, action culturelle, ressources et documentation, technique et logistique) et dispense un enseignement dans les trois spécialités (Musique, Danse et Théâtre).

- La répartition des élèves par pôles d'enseignement fait apparaître une forte prédominance des élèves inscrits en cursus instrumental (près de 60%).
- Le pôle d'art vocal concerne 452 élèves (près de 28 % des effectifs) et inclut les classes à horaires aménagées et les chœurs dans les communes.



Les départements vents, cordes et instruments polyphoniques représentent 40 % des effectifs totaux. Les pratiques collectives hors cursus (orchestres dans les quartiers, chœurs dans les communes et élèves conventionnés avec les harmonies) en représentent 31 % (chiffres 2015).



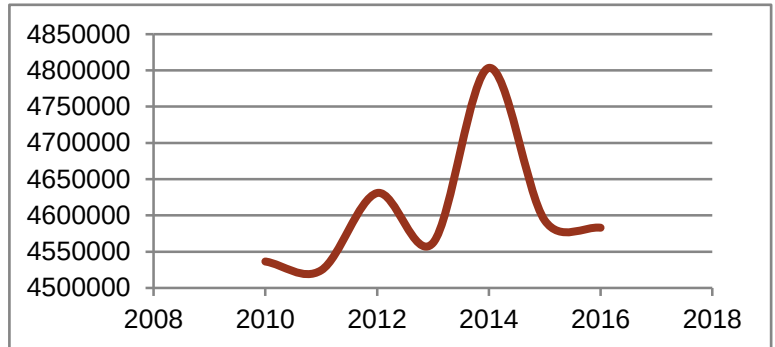


3. Éléments budgétaires

La collectivité emploie pour le service « conservatoire » : 95 enseignants et 17 agents administratifs et techniques. 60 % des enseignants sont titulaires de la fonction publique territoriale et près de 40% ont le grade de PEA. Plus de 1450 heures de cours sont dispensées par semaine pour près de 1 600 élèves.

- Dépenses de fonctionnement**

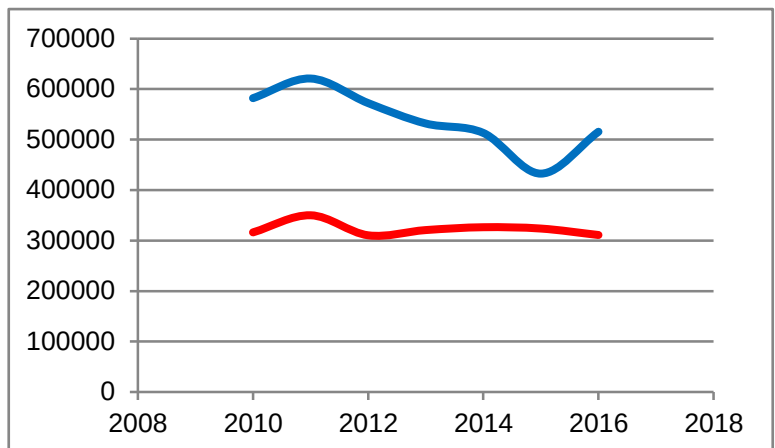
Après une tendance à la hausse, les dépenses de fonctionnement retrouvent pratiquement le même niveau qu'en 2010 (4.582.982 € en 2016). La masse salariale représente 98,25% des dépenses totales de fonctionnement.



- Recettes**

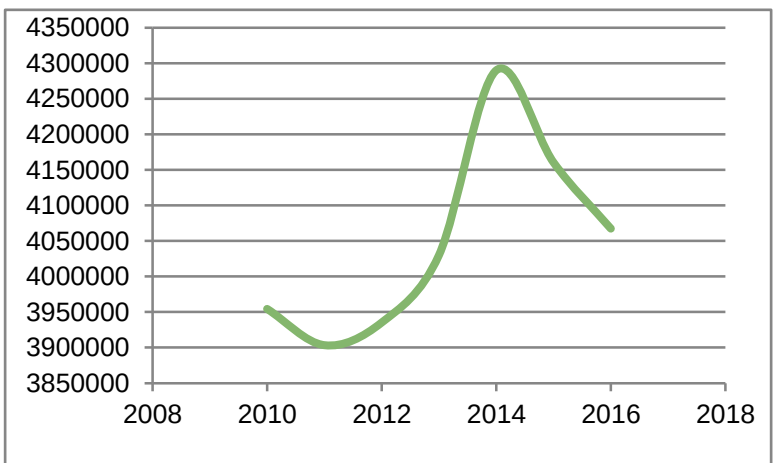
— La courbe du total des recettes suit la baisse de dotations de l'Etat, passées de 221.500 € en 2010 à 5.000 € en 2015 puis 95.500 € en 2016. 115 000 € sont annoncés pour 2017.

— Les recettes liées aux frais de scolarité sont stables (environ 290.000 €).



- Part restant à la charge de la collectivité**

La baisse des dotations de l'Etat amorcée à partir de 2012 a accentué, malgré les efforts budgétaires, l'augmentation des dépenses restant à la charge de la collectivité (augmentation de 4 % entre 2010 et 2015). Le réengagement de l'Etat en 2016 permet de ramener cette charge à 4.067.450 €.



→ A l'instar des autres services, le Conservatoire s'est engagé à participer aux efforts de réduction des coûts de fonctionnement de la collectivité, et à contrôler ses dépenses (heures supplémentaires, maîtrise des coûts, gestion des emplois, financements croisés) tout en travaillant à la recherche de recettes (plan d'actions, réponses à appels à projets, respect du cahier des charges du Ministère de la Culture.)

**BUDGET CONSERVATOIRE 2015**

DEPENSES		
Frais de personnels	97,92 %	4 703 306
Frais fonctionnement Ecole	2,08 %	100 084
TOTAL PMA	100 %	4 803 390
RECETTES		
Participation des familles	6,79 %	326 421
Locations d'instruments		
Subvention CD 25	0,84 %	40 300
Subventions diverses (DRAC +CIUCS)	0,11 %	5 500
Part PMA	92,26 %	4 431 169
TOTAL	100 %	4 803 390

BUDGET CONSERVATOIRE 2016

DEPENSES		
Frais de personnels	98,14 %	4 497 382
Frais fonctionnement Ecole	1,86 %	85 601
TOTAL PMA	100 %	4 582 983
RECETTES		
Participation des familles	6,79 %	311 033
Locations d'instruments		
Subvention CD 25	0,88 %	40 000
Subventions diverses (DRAC +CIUCS)	2,42 %	110 500
Part PMA	89,91 %	4 271 950
TOTAL	100 %	4 582 983

4. Conclusion

L'analyse de l'activité du conservatoire fait notamment apparaître des lignes de force spécifiques, liées à la fois à l'historique de l'établissement et à sa capacité d'innovation :

- Un équilibre fonctionnel des cycles,
- Une stabilité des effectifs,
- Un développement rapide des classes de *danse* et de *théâtre*,
- Une pluralité de compétences des équipes (pédagogiques, administratives et techniques),
- Des pôles d'excellence : *Art vocal* et *Ecriture, composition et création*,
- Un enseignement modulaire structuré,
- Des cursus spécifiques complets : *accompagnement, culture musicale, instruments anciens, composition et création, formation musicale, direction de chœurs*,
- Une forte identité dans les domaines du numérique,
- Un centre de ressources et de documentation très riche,
- Un parc instrumental conséquent,
- Une diversité de l'offre s'adressant à une diversité de publics,
- Une forte implication dans les actions d'éducation artistique et culturelle et la sensibilisation,
- Un large réseau partenarial local et jusqu'à l'international,
- Une action culturelle et une offre de diffusion particulièrement dynamiques.



Analyse

A/ Le tableau SWOT

Le **SWOT** (acronyme anglophone de *Strengths, Weaknesses, Opportunities et Threats*) met en correspondance les **Forces et Faiblesses** avec les **Opportunités et Menaces*** de l'établissement en vue de systématiser la recherche d'options appropriées. Il permet d'avoir une vision graphique et synthétique de l'état des lieux, de croiser les analyses interne et externe avec les environnements micro et macro de l'établissement.

SWOT du Conservatoire du Pays de Montbéliard

INTERNE	EXTERNE
Forces	Opportunités
- Service public structuré au sein de la collectivité, - Qualification de l'équipe pédagogique, - Pluralité des compétences et diversité de l'offre, - Gestion prévisionnelle des emplois, (GPEC), - Plans de formation, suivi des carrières assurés par la DRH - Instances de concertation actives, - Pluri- et interdisciplinarité en musique, danse, théâtre, - Effectifs stables et attractivité soutenue, - Important parc instrumental (instruments seconds et historiques), - Tarification avec dispositions à caractère social, - Centre de ressources (bibliothèque) et riches fonds documentaires, - Ancrage territorial et réseau partenarial élargi, - Conventions avec structures amateurs et professionnelles, - Classes à Horaires Aménagés en primaire et en collège, - Capacité d'Innovation pédagogique (enseignement modulaire, classes pilotes), - Domaines d'excellence en art vocal, composition, création, écriture, culture, accompagnement, instruments anciens, - Forte implication dans l'Education artistique et culturelle, - Excellence numérique reconnue, - Action culturelle et territoriale dynamique.	- Renouvellement du classement par l'Etat, nouveau projet d'Etablissement, - Réengagement financier de l'Etat et nouveau cahier des charges, - Loi NOTRÉ : - nouvelle agglomération, rayonnement territorial élargi à la ruralité, nouveau schéma culturel, - nouveau Pôle métropolitain, - nouveau projet culturel départemental, - élargissement de l'enseignement supérieur à la nouvelle grande région, - reconnaissance des droits culturels. - Loi CAP, nouvelle organisation pédagogique (classes préparatoires à l'enseignement supérieur), - Forte demande d'actions éducatives et culturelles, - Reconnaissance de la culture comme vecteur de lien social, - Besoin d'attractivité du territoire, - Développement de projets et d'actions en réseau, - Nouvelles pistes de financement, - Essor du numérique éducatif, - Relance d'un projet de nouveau conservatoire, - Nouveaux recrutements et équipes renouvelées.
Faiblesses	Menaces
- Lieux d'enseignements éclatés, multiplication des contraintes et dispersion des énergies, - Vétusté des locaux, conditions d'enseignement inadaptées, - non-fonctionnalité des bâtiments, pas d'accès handicapés, - Surfaces insuffisantes pour les pratiques collectives et absence de salles dédiées (danse, percussions...), - Contraction des enveloppes budgétaires, - Procédures et circuits de décisions contraints, - Contraintes de calendriers et d'horaires, - Disparités des métiers amenés à se coordonner, - Complexité des organisations à gérer, - Variation des effectifs et disparités des publics, - Forte exposition aux risques liés à la santé, l'hygiène et la sécurité, - Manque de lisibilité sur les réseaux sociaux,	- Baisse des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales et budgets contraints, - Mutations de l'environnement professionnel, - Mise en œuvre de la Loi NOTRÉ, - Complexité du millefeuille territorial, - Schéma culturel et projet d'agglomération en obsolescence, - Eloignement des publics, - Risque de dévoiement des missions d'un conservatoire, - Concurrence avec autres activités de loisir, - Maîtrise des coûts, gestions des emplois, - Attractivité des conservatoires voisins, - Evolution démographique et impacts, - Multiplicité des partenaires, - Equilibres entre urbanité et ruralité.

- *
 - Les forces** : points positifs internes à l'établissement qui peuvent lui procurer un avantage durable,
 - Les faiblesses** : points négatifs internes à l'établissement pouvant laisser une marge d'amélioration substantielle,
 - Les opportunités** : facteurs extérieurs ou situations dont l'établissement peut tirer parti,
 - Les menaces** : regroupent les problèmes, obstacles ou freins extérieurs qui peuvent contraindre ou nuire au développement du projet,



B/ Questionnement analytique

Suite au tableau SWOT recensant les forces et faiblesses du Conservatoire, quatre questionnements permettent de croiser les informations et de guider la réflexion :

- **Comment utiliser les opportunités de façon avantageuse en s'appuyant sur les forces pour compenser les faiblesses et désamorcer les menaces ?**
 - Actualisation et élargissement des missions de l'établissement dans le cadre du périmètre du nouvel EPCI :
 - prioriser des axes d'action en fonction des enjeux et des ressources mobilisables,
 - passer d'un éclatement géographique subi à un maillage territorial choisi.
 - Favoriser les actions partagées et les mises en synergie sur les différentes échelles de territoires,
 - Etre associé aux réflexions concernant les politiques publiques culturelles des différentes gouvernances,
 - Favoriser les interactions relevant de l'Education artistique et culturelle,
 - Marquer la forte identité du conservatoire et du territoire dans les domaines de la création et du numérique,
 - Valoriser les compétences et la capacité du conservatoire à s'impliquer dans la mise en place d'une nouvelle filière d'enseignement supérieur spécialisé en Bourgogne-Franche-Comté,
 - Améliorer la visibilité de l'offre et de l'action sur le territoire et développer son accessibilité.
- **Comment limiter l'impact que les menaces représentent pour les forces ?**
 - Veille juridique et institutionnelle,
 - Anticipation et disponibilité,
 - Réseau et ancrage territorial,
 - Partenariats et conventions,
 - Diversification et pôles d'excellence,
 - Maîtrise et suivi des budgets.
- **Comment limiter ou supprimer un certain nombre de faiblesses ?**
 - Renouveler les équipes à la faveur de la GPEC,
 - Intégrer le Projet d'établissement dans le nouveau Schéma culturel d'agglomération,
 - Faciliter et accélérer le processus menant à la construction d'un nouvel établissement,
 - Positionner le conservatoire comme un acteur à part entière, participant à l'attractivité du territoire,
 - Développer les externalités positives économiques, sociales, éducatives et culturelles.

C/ Les quatre enjeux stratégiques

Au terme de l'analyse contextuelle et de l'étude SWOT ci-dessus, il est possible de dégager quatre enjeux majeurs qui vont constituer la trame des actions à engager à court et moyen terme :

1. **ÉDUCATION :**

Portés par le Conservatoire : enseignement spécialisé pour chacun et éducation artistique et culturelle pour tous, dans un même but : sensibiliser, éveiller, éduquer, accompagner, élever, épanouir.

2. **ATTRACTIVITÉ et RAYONNEMENT :**

Un Conservatoire pour tous : visible, lisible, accessible, ouvert, une offre de service riche et diversifiée, une garantie de qualité pour tous, un fort rayonnement culturel à l'échelle du territoire.

3. **COHÉSION SOCIALE :**

Un conservatoire, creuset de démocratisation culturelle, respectant les différences, contribuant à la cohésion sociale et favorisant la mixité, la diversité, l'accessibilité, la proximité, l'inclusion et l'égalité des chances.

4. **TERRITORIALITÉ :**

Un Conservatoire partout et pour tous : pôle ressource référant et structurant, établissement phare au cœur de l'aménagement de l'espace culturel communautaire et territorial.

Ces quatre enjeux sont déclinés sous forme rédigée dans la deuxième partie et à travers les **fiches-actions**, **fiches-projets phares** et **fiches thématiques** qui constituent la troisième partie.



Deuxième Partie

Enjeux

Orientations stratégiques

Objectifs opérationnels

Synthèse février 2018





1/ Enjeu d'éducation

Défis à relever et pistes d'action



Enseignement spécialisé pour chacun et éducation artistique et culturelle pour tous, dans un même but : *Sensibiliser, éveiller, éduquer, accompagner, élever, épanouir.*

Se rassembler autour d'une même cause : l'Education

Croiser enseignement spécialisé et éducation générale

Mettre en œuvre des parcours d'éducation artistique et culturelle

Jouer la carte de la complémentarité des temps éducatifs

Contribuer à la réussite éducative par la pratique artistique

Viser au plein épanouissement de la personnalité

Considérer les arts et la culture comme outils éducatifs

Donner un cadre au projet pédagogique

Concevoir un projet pédagogique ouvert à la diversité

Former l'artiste en devenir et le mener de l'apprentissage à la scène

Favoriser l'expérimentation et renouveler les pratiques pédagogiques

Soutenir et enrichir les pratiques artistiques en amateur

2/ Enjeu d'attractivité et de rayonnement

Défis à relever et pistes d'action



**Un Conservatoire pour tous : visible, lisible, accessible, ouvert.
Une offre de service riche et diversifiée, une garantie de qualité pour tous,
un fort rayonnement culturel à l'échelle du territoire.**

Affirmer sa présence et rayonner sur tout le territoire

Diversifier l'offre de service et faciliter son adaptabilité

Créer de la valeur ajoutée

Cultiver la différence, assumer l'exigence, revendiquer l'excellence pour tous

Afficher son dynamisme, entretenir la motivation et créer de l'émulation

Adopter une tarification incitative pour les familles

Accueillir le public dans des locaux adaptés et investir sur l'avenir

Maintenir des enseignements décentralisés et des actions de proximité



3/ Enjeu de cohésion sociale

Défis à relever et pistes d'action



Un conservatoire, creuset de démocratisation culturelle, respectant les différences, contribuant à la cohésion sociale et favorisant la mixité, la diversité, l'accessibilité, la proximité, l'inclusion sociale et l'égalité des chances.

Contribuer à l'intégration sociale par une pratique artistique amateur

S'ouvrir à la diversité et favoriser la mixité sociale

Permettre et faciliter l'accès de tous à une pratique artistique

Mêler et croiser action culturelle et action sociale

Jouer, chanter, danser, créer, « vivre ensemble »

Construire du lien à travers des projets partagés et solidaires

Proposer des actions prenant en compte les situations de handicap

Etre partie prenante des objectifs de la politique de la ville

Expérimenter et innover au service de la population

4/ Enjeu de territorialité

Défis à relever et pistes d'action



Un conservatoire « partout et pour tous », pôle ressource, référant et structurant au cœur de l'aménagement de l'espace culturel communautaire et territorial, partenaire incontournable et solidaire au sein des nouvelles gouvernances.

Favoriser les synergies au sein d'un même territoire

Participer à la mise en œuvre des politiques culturelles territoriales

Echelon départemental, régional et Pôle Métropolitain

Impliquer le Conservatoire dans la nouvelle dynamique territoriale

Passer d'un projet de territoire à un territoire de projet

Un inventaire pour développer et valoriser l'intelligence des territoires

Faire de l'action culturelle un outil de développement local

Investir de nouveaux territoires avec de nouveaux concepts

Viser au plein respect des droits culturels des personnes (Art. 103 de la Loi NOTRé)

Etre acteur du territoire et porteur du changement



VISION STRATEGIQUE

→ Faire du conservatoire une institution publique au service de tous les habitants du Pays de Montbéliard, pôle ressource au cœur de l'aménagement de l'espace culturel communautaire :

- Un conservatoire : conçu pour favoriser les approches multidimensionnelles, pluri et interdisciplinaires, pour donner du sens aux partages de connaissances, à leur diffusion et leur rayonnement par l'implication des acteurs locaux au service de la population de l'agglomération,
- L'expression d'un engagement dans la continuité territoriale d'un service public construisant une offre plurielle performante, cohérente et pertinente, fortement identifiée à partir d'un lieu central étendant ses ramifications sur tout le territoire,
- Un enseignement artistique spécialisé garanti de qualité ne négligeant aucune composante sociétale, qu'elle soit d'ordre culturel, économique, générationnel, géographique et composant un socle de référence et de développement transectoriel,
- Le Conservatoire : un lieu d'apprentissage et d'expérimentation intégrant les savoirs théoriques et techniques avec leur mise en pratique : « de l'apprentissage à la scène »,
- Le Conservatoire : vecteur et moteur d'une dynamique d'actions articulant enseignement spécialisé et éducation artistique et culturelle.



CONCLUSION

Ces 30 dernières années, les établissements d'enseignement artistique ont connu des mutations sans précédent. Conséquences des lois de décentralisation et des réformes territoriales, leurs missions se sont élargies à l'échelle des enjeux de territoire et des défis d'une société, elle aussi en mutation. Dans le même temps les artistes-enseignants, agents de la collectivité publique territoriale, ont du se mettre au service de publics nouveaux et s'adapter à des exigences de tous ordres : éducatif, social, culturel, territorial, politique et économique, tout en continuant de se préoccuper de pédagogie et d'artistique.

Le Conservatoire du Pays de Montbéliard n'a pas dérogé à ces changements et s'est trouvé à son tour au cœur des problématiques de l'aménagement de l'espace culturel communautaire. Arrivé à un tournant de son histoire, il se trouve à devoir se situer, avec ses forces et ses faiblesses, dans son environnement spécifique et sa conjoncture particulière, à définir sa stratégie pour mettre en cohérence son projet d'établissement et ses missions de service public en phase avec la commande politique.

Le Conservatoire veut affirmer sa marque sur son aire de rayonnement et sur des périmètres d'intervention aux contours élargis. Plutôt que se mettre en situation concurrentielle ou se contenter d'un repli sur soi, l'option privilégiée est celle de la coopération, celle de la recherche des synergies et des complémentarités, des mises en cohérence et en cohésion. Stratégie partenariale qui ouvre tous les champs des possibles dans des domaines et pour des publics multiples, stratégie managériale où chacun doit pouvoir trouver sa place autour d'objectifs communs ou de projets partagés.

Entre enseignement spécialisé et éducation artistique et culturelle, entre public capté et public éloigné, entre l'accueil des publics qui viennent à lui et ceux vers qui il va, entre la tradition et la modernité, entre action culturelle et action sociale, entre excellence et démocratisation, le Conservatoire du Pays de Montbéliard tient à appuyer son dynamisme sur un fonctionnement non pas « à deux vitesses » mais « bimoteur ».

Il s'agit de construire ensemble un modèle de **conservatoire nouvelle génération**, de l'inscrire dans des perspectives de développement durable, de garantir son rayonnement territorial, gage d'attractivité, et de l'affirmer comme centre d'animation de la vie artistique et culturelle locale, pôle ressource, établissement phare rendu incontournable, clef de voûte de la cohésion sociale et territoriale.

Ce projet cherche également à impliquer et à responsabiliser les acteurs de l'enseignement artistique dans la construction de leur avenir. L'enjeu est sociétal et nécessite que les enseignants artistiques, comme les acteurs éducatifs et culturels en général, s'adaptent à des missions nouvelles pour des publics et dans des contextes pour lesquels ils n'ont pas toujours été préparés.

Il importe d'accompagner cette mutation et d'amener les enseignants à faire face aux changements de paradigme qui les bousculent et, plutôt que les laisser les subir, leur permettre de les anticiper. Pour cela, le Projet d'établissement est aussi un projet éducatif et culturel global, référent et structurant, qui vise à faire d'une nouvelle génération d'enseignants artistiques : des porteurs de changement.



*"Soyez le changement
que vous voulez voir
dans le monde."
Gandhi*





Troisième Partie

Fiches actions

Fiches projet phares

Fiches thématiques





1. Tableau : ENJEUX, OBJECTIFS, ACTIONS & MOYENS

Moyens	Déploiement de ressources humaines et matérielles	Veille pédagogique, technologique et artistique. Service d'Action culturelle	Formations professionnelles continues	Nouveau Schéma culturel d'agglomération
	Partenariats et conventions avec l'Education nationale	Gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences	Partenariat avec la Philharmonie de Paris	Clarification des compétences de la nouvelle agglomération
	Projets pluridisciplinaires, ouverts sur tous les arts et le numérique	Réseaux sociaux, Internet, Communication.	Politique de la Ville,	Partenariats avec structures culturelles
Actions	Classes à Horaires Aménagés Arts du spectacle	Développer l'axe « création numérique artistique »	Orchestre symphonique des enfants du Pays de Montbéliard - Démon	Chœurs et orchestres dans les communes et les quartiers
	Interventions auprès des Structures de la petite enfance	Une offre de formation globale de l'artiste	Création d'un orchestre passerelle (Takajouer – conservatoire)	Diffusion de concerts en lien avec le patrimoine local
	Enseignements modulaires	Développement de l'action culturelle sur tout le territoire	Actions dans le cadre du CVU (appels à projets)	Développement de l'action culturelle sur tout le territoire
	Sensibilisation et projets transdisciplinaires en milieu scolaire	Projet de construction d'un nouvel établissement avec pôles d'accueil	Ateliers participatifs et de pratique collective amateur	Réalisations de projets partagés avec les acteurs locaux
Objectifs	Mettre en œuvre les parcours d'éducation artistique et culturelle	Affirmer sa présence et son rayonnement sur tout le territoire	Contribuer à l'intégration sociale par une pratique artistique amateur	Passer d'un projet de territoire à un territoire de projet
	Contribuer à la réussite éducative par la pratique artistique	Adopter une tarification incitative pour les familles	S'ouvrir à la diversité et favoriser la mixité sociale (droits culturels)	Prendre en compte la nouvelle dynamique territoriale (Loi NOTRé)
	Viser au plein épanouissement de la personnalité	Diversifier l'offre de service et faciliter son adaptabilité	Permettre et faciliter l'accès de tous à une pratique artistique	Participer à la mise en œuvre des politiques culturelles territoriales
	Se rassembler autour d'une même cause : l'Education	Afficher son dynamisme Entretenir la motivation Créer de l'émulation	Mêler action culturelle & action sociale pour contribuer au <i>vivre ensemble</i>	Favoriser les synergies territoriales à travers l'outil culturel
	Croiser enseignement spécialisé et éducation artistique	Diversité, exigence et excellence pour tous	Construire du lien à travers des projets partagés et solidaires	Investir le(s) territoire(s) avec de nouveaux concepts
Enjeu	EDUCATION	ATTRACTIVITÉ	COHÉSION SOCIALE	TERRITORIALITÉ



2. Recensement des Fiches

FICHES	
ACTIONS	
01	Chœurs d'enfants dans les communes et les quartiers
02	Orchestre des enfants des quartiers du Pays de Montbéliard
03	Partenariats avec les structures <i>Petite enfance</i>
04	Sensibilisation et initiation à la création artistique par le numérique
05	Sensibilisation et initiation au chant choral en milieu et en temps scolaire
06	Classe à horaires aménagés en école primaire REP+ et QPV
07	UTBM – UV culture générale « Technologie, expression et création artistique »
08	Conventions avec les harmonies du Pays de Montbéliard
09	Classes à horaires aménagés en collège REP+ et QPV
PROJETS PHARES	
01	Créer un nouveau modèle de classes à horaires aménagés pluridisciplinaires en collège
02	Repenser le projet pédagogique pour accompagner les changements de paradigme / page 30
03	Construire un nouveau conservatoire en phase avec le projet d'établissement
04	Mettre le conservatoire au cœur des problématiques de l'aménagement territorial
05	Créer un orchestre passerelle, lien d'expression artistique collective et de mixité sociale
06	Créer une nouvelle filière d'enseignement supérieur autour des « Métiers de la création »
07	Faire de l'action culturelle un outil de développement local
08	Développer les usages du numérique à des fins éducatives et créatives
09	Créer un nouveau modèle économique associant art, technologie et industrie
THÉMATIQUES	
01	Le conservatoire et les musiques actuelles
02	L'action culturelle du conservatoire
03	Le conservatoire et le milieu scolaire
04	Le conservatoire et le numérique
05	La bibliothèque du conservatoire, un lieu pour les ressources et la documentation



FICHE PROJET PHARE 02 a

REPENSER LE PROJET PEDAGOGIQUE POUR ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE PARADIGME

L'intention du projet

- Les établissements d'enseignement artistique sont en pleine mutation, il s'agit de repenser le projet pédagogique du Conservatoire du Pays de Montbéliard et de créer les conditions adaptées qui lui permettront d'accompagner les changements de paradigme en cours.
- Cette fiche n'a pas pour but de reprendre ce qui relève d'une organisation « traditionnelle » de l'enseignement spécialisé, elle figure déjà dans le Règlement des études, mais de dégager ce qui peut le renouveler et le faire évoluer.
- L'intention du projet est une ambition : faire du projet pédagogique un projet éducatif.
- Il vise également à affirmer le conservatoire dans son rôle d'acteur culturel à part entière, ce projet est donc aussi un projet de territoire.

Éléments de contexte et d'opportunité

1. Contexte : désengagement puis réengagement de l'Etat sous conditions
2. Donner du sens au réengagement financier de l'Etat
3. Un cahier des charges autour de 4 axes prioritaires

Cadre général du Projet

1. S'appuyer sur les textes référents
2. Mettre en œuvre les politiques culturelles

LE PROJET

1. S'adapter aux nouveaux paradigmes

1. Mettre en œuvre une pédagogie différenciée,
2. Développer une Pédagogie de projet,
3. Avoir recours à une Pédagogie par contrat,
4. Changer les rapports entre enseignement individuel et collectif,
5. Introduire le concept d'expérience,
6. Changer la posture de l'enseignant,
7. Faire de l'évaluation une plus-value.



FICHE PROJET PHARE 02 b

REPENSER LE PROJET PEDAGOGIQUE POUR ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE PARADIGME

2. Mettre la composition et la création au cœur des enseignements et des pratiques

1. Inverser le paradigme de l'enseignement musical et passer d'un apprentissage basé sur l'acquisition de techniques au service de la reproduction à un apprentissage fondé sur la production et la création,
2. Mettre en place une « *filière création* » inscrite dans un *continuum pédagogique* correspondant aux différents stades d'apprentissage du conservatoire, de la maternelle à l'université,
3. Réduire la dichotomie entre apprentissage instrumental et formation musicale et culture générale,
4. Développer les démarches d'invention dans le cadre notamment de projets personnels,
5. Favoriser l'émergence de nouveaux profils d'élèves et de musiciens proactifs et créatifs.

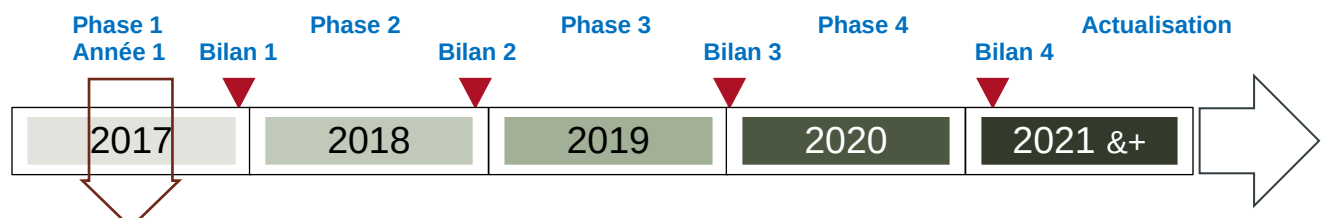
3. Renouveler les pratiques pédagogiques

- Initier une approche de la musique par le corps et le mouvement.

4. Accompagner la diversification de l'offre artistique

1. Développer les transversalités,
2. Elargir l'offre disciplinaire,
3. Tirer profit des potentialités de l'outil numérique.

Calendrier prévisionnel



Présentation du Projet - Mise en œuvre du Projet pédagogique - Mise en perspective de son évolution pédagogique



PROJET D'ÉTABLISSEMENT

approuvé à l'unanimité du
Conseil Communautaire de Pays de Montbéliard Agglomération
le 29 mars 2018
sous la délibération n° C2018/32